

trouvé pour y parvenir le plus ingénieux des moyens; exemple :
Je suis ennemi de M. Guizot et je veux le portefeuille des affaires étrangères, sans rien changer à ce qui existe, à moins que je ne sois assez maladroît pour amener la guerre en ne cherchant que la paix.
Entrez, vous êtes notre frère.
Je suis ennemi de M. Guizot et je veux les incompatibilités, l'adjonction des capacités, je veux peut-être autre chose, mais je crois que je n'en sais rien.
Entrez, vous êtes notre frère.
Je suis ennemi de M. Guizot et je veux la réforme électorale, l'abolissement indéfini du cens, l'abolition des lois de septembre, la frontière du Rhin, la conquête du Maroc et la guerre avec l'Angleterre.
Entrez, vous êtes notre frère.
Je suis ennemi de M. Guizot et je veux une république française, et dans toutes les monarchies du monde une armée française pour établir des républiques.
Entrez, vous êtes notre frère.
Je suis ennemi de M. Guizot et je veux l'égalité absolue, l'abolition de la propriété, la loi agraire, le partage égal, par tête, de la fortune.
Entrez, vous êtes notre frère.
Je suis ennemi de M. Guizot et je veux l'établissement du système révélé de Fourier, l'émancipation de la femme, l'abolition du mariage, la classification des hommes suivant la théorie passionnelle, comme se classent tous les sujets d'un herbier.
Entrez, vous êtes notre frère.
Je suis ennemi de M. Guizot et je veux le vote universel, les droits imprescriptibles et inaliénables et la restitution du trône à Henri V, en vertu du droit divin et de la volonté unanime de la nation appuyée sur une belle et bonne armée d'invasion.
Entrez, vous êtes notre frère.
Je suis ennemi de M. Guizot et je veux le renversement de tout ce qui existe, pour le plaisir de renverser et sans m'occuper de ce qui arrivera ensuite.
Entrez, vous êtes notre frère.
Je suis ennemi de M. Guizot, l'ordre me gêne et la paix m'ennuie. Je veux qu'on bouleverse, ne fût-ce que pour me distraire.
Entrez, vous êtes notre frère.
Et tous les membres de cette grande association, ajoute à ceci le *Courrier des Electeurs*, se mettent à travailler en commun, sous le prétexte qu'ils tendent au même but, qu'ils n'ont qu'une seule et même pensée : renverser le ministère. L'accusation, l'injure, le mensonge, la calomnie, l'insinuation, la réticence, toutes les espérances de l'esprit, comme les plus brutales grossièretés, du langage, tout cela est mis en jeu et chacun en use avec un luxe et une prodigalité sans bornes. Tous les actes du gouvernement sont travestis, toutes ses pensées sont torturées, toutes ses intentions sont dénaturées, toutes les actions de ceux qui se montrent coupables de le soutenir, sont présentées comme autant de lâchetés, de bassesses, d'infamies, de turpitudes, ou même de délits et de crimes que devrait atteindre la rigueur des lois. Tout cela, le gouvernement le laisse faire et dire, et pour que tout cela se fasse et se dise sous l'empire des lois de septembre, il faut, l'on en conviendra, ou que ces lois soient, après tout fort anciennes, ou que le gouvernement soit, dans d'une bien plus grande mesure, responsable. Mais dans nous avons la liberté de la presse, nous avons l'opposition en tête, ce n'est pas nous qui nous en mêlons. Seulement l'opposition paraît en user seule, et ceci nous paraît aller trop loin.

La *Patrie*, qui, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, est une des rares feuilles de Paris qui se distinguent par la modération de leur langage et la justesse des idées qu'elles émettent, a blâmé la coalition. Voici comment la *Patrie* expose la situation actuelle :

Si la question électorale se posait, pour ainsi dire, exclusivement entre le parti conservateur et l'opposition du centre gauche, la situation pourrait être assez inquiétante pour le cabinet actuel. A prendre le programme du centre gauche, les électeurs les plus timides n'auraient pas à s'effrayer de la différence de deux politiques, et beaucoup d'entre eux pourraient céder sans crainte

à ce penchant de fronde, d'indépendance et de changement, assez général dans notre pays. Mais la lutte ne s'établit pas entre deux armées composées, chacune d'éléments homogènes; elle ne s'établit pas, si nous osons ainsi parler, entre deux corps simples; elle met le parti conservateur en présence d'une coalition de partis; ce qui est fort différent. Le propre des coalitions électorales est d'augmenter dans le parlement l'importance numérique des oppositions extrêmes, et de faire perdre à l'opposition intermédiaire, c'est-à-dire à l'opposition constitutionnelle, tous les collèges qu'elle abandonne aux extrêmes de droite et de gauche, en échange des appoints qu'elle en reçoit ailleurs. Ainsi le centre gauche, en s'associant avec les radicaux et les légitimistes, se donne bien la chance un peu douteuse de recruter un plus grand nombre de voix contre le cabinet, mais il diminue d'une manière certaine ses propres forces pour gouverner. Avec des légitimistes et des radicaux on a des auxiliaires pour renverser, on n'en a pas pour reconstruire, et les alliés de la veille, s'il y a victoire, deviennent les adversaires les plus ardents du lendemain.

Cette conséquence des coalitions victorieuses est d'une trop grande évidence pour ne pas frapper les yeux des électeurs, et elle est de nature à faire réfléchir ces esprits flottants qui, tout en étant portés à désirer des modifications dans le pouvoir, seraient néanmoins désolés de rendre le gouvernement impossible. Donner la majorité au centre gauche, ce serait la donner à un parti qui a déjà gouverné, et qui par conséquent serait capable de gouverner encore. Donner la majorité à une coalition, c'est faire une majorité contre quelqu'un, mais pour personne; c'est créer une de ces situations inextricables dans lesquelles les institutions mêmes du pays courent un grand péril. D'où il suit que le centre gauche nous paraît s'affaiblir par le fait même de ses alliances, et qu'il est plus fort en pratiquant la politique d'isolement électoral. Le patriotisme des électeurs se fût rassuré, si, en retirant la majorité au ministère, il avait eu la certitude de la porter quelque part. Mais comment s'exposer à une crise sans solution?

L'opposition dynastique, à la vérité, compte que si elle était victorieuse, le parti conservateur lui rendrait, et au-delà, toutes les voix que la coalition lui aurait fait perdre; elle croit qu'après avoir renversé le cabinet avec ses alliés d'extrême droite et d'extrême gauche, elle constituerait une majorité de gouvernement avec de nouveaux auxiliaires pris dans les centres. Cet espoir nous paraît une illusion. La nature des attaques dirigées aujourd'hui par l'opposition contre les conservateurs, fait à ceux-ci un point d'honneur de ne point pactiser avec elle, si elle l'emportait dans les élections. En effet, que dit-on d'eux? qu'ils vendent à tout ministère leur concours pour des faveurs et des places. Si le lendemain de la victoire électorale de l'opposition ils allaient lui prêter leur appui pour gouverner, ils confirmeraient en quelque sorte, par leur propre témoignage, les qualifications injurieuses dont elle cherche à les flétrir. Ils consenseraient eux-mêmes, à leur propre honte, qu'ils appartiennent à tout venant. Les conservateurs n'auraient qu'un moyen de répondre aux calomnies et d'honorer leur défaite; ce serait de rester fidèle à leur drapeau, et de laisser le malheureux vainqueur tourner fatalement dans le cercle d'impossibilité où le placeraient l'immobilité de ses adversaires et la désertion de ses alliés.

Le parti conservateur n'aurait pas d'autre conduite à tenir, et très-certainement il la tiendrait. Est-ce une prophétie que nous faisons? Eh! mon Dieu, non. C'est tout simplement de l'histoire. La coalition de 1839 est, en précedant qu'on invoque pour justifier celle d'aujourd'hui. Mais ce précédent sert bien plutôt à la condamner. La coalition de 1839 n'a abouti qu'à l'impuissance. Elle a eu le dessus dans les élections, mais elle a eu le dessous dans la chambre.

L'opposition l'a répété elle-même assez souvent. Et qui est-ce qui a fait avorter la victoire de la coalition? N'est-ce pas l'attitude des conservateurs? La coalition ne portait pas dans ses propres flancs une majorité de gouvernement; elle comptait recruter son complément dans les centres, et les centres le lui ont refusé. Il a fallu finir par gouverner avec leur politique. Ils ont cependant, dit-on, prêté leur concours au 1^{er} mars, qui s'est proclamé un ministère d'opposition. Qui le cabinet du 1^{er} mars a pris ce nom, mais il n'a pas joué le rôle d'un ministère d'opposition; et, en fait, ce ministère n'a rien fait de plus que les choses que pour les personnes, démentant le chef par lequel il se qualifiait.

Et pourtant, à cette époque, les engagements du chef du centre gauche envers la gauche, n'étaient pas ce qu'ils sont aujourd'hui. Entre ces deux partis, il n'y avait pas un pacte d'alliance. La gauche prenait, pour ainsi dire, M. Thiers à l'essai, et les commencements de l'essai n'étaient pas de nature à alarmer les conservateurs. Il en est tout autrement aujourd'hui. La solidarité entre le centre gauche et la gauche est complète, elle est hautement proclamée. Nous laissons à juger si, en présence d'une pareille situation, les conservateurs prêteraient leur concours à la coalition victorieuse. Ils la livreraient à son impuissance. Et la crise de 1846 serait bien autrement difficile, bien autrement redoutable que celle de 1839, qui a cependant duré deux mois. Les électeurs ne reculeraient-ils pas devant cette perspective? Nous croyons, pour notre part, qu'ils refuseront à une coalition la majorité qu'ils auraient peut-être donnée au centre gauche, si elle n'était pour nous blâmable la coalition.

L'*Epoque* défend à la fois le ministère et la chambre contre les reproches de l'opposition. On accuse le ministère d'avoir été réactionnaire: l'*Epoque* répond qu'il n'a rien ajouté aux lois qu'il tenait de ses prédécesseurs, à ces lois défendues et votées par M. Thiers. On reproche à la chambre ses complaisances et sa stérilité: l'*Epoque* rappelle les lois d'utilité publique votées par cette assemblée pendant toute la législature.

La *Presse* persiste à soutenir qu'elle n'a jamais sacrifié ses principes au ministère, et, pour le prouver, elle rappelle les différentes questions sur lesquelles elle s'est trouvée en désaccord avec le cabinet. Toutefois, elle est demeurée fidèle au parti conservateur, et on doit lui en savoir gré, car :

« Rien n'est plus facile, dit-elle, que de glisser sur la pente de l'opposition: M. Thiers l'a bien prouvé; rien n'est plus rare que d'être assez maître de soi pour ne pas désespérer de son parti, alors qu'on a le regret de se trouver avec lui, sur divers points, en dissidence profonde. »

La *Reforme* attaque avec vivacité la candidature de M. Casimir Périer dans le premier arrondissement de la Seine. Elle n'est pas satisfaite du candidat du centre gauche, M. le général de Lamoricière, qu'on oppose à M. Périer. Voici comment elle apprécie les hommes politiques du parti conservateur :

« Vraiment, les aristocraties qui se sont levées depuis 93, ont un sentiment exquies de l'honneur! et la patrie doit les voir avec orgueil dans ses assemblées, dans son gouvernement, dans ses ambassades. Suivez un peu les héritiers de l'épée, les héritiers du parchemin, les héritiers de la banque. Les uns assiégent avec les juges de leur père; les autres, après avoir mangé dans le manoir des proscrits, viennent s'attabler dans l'antichambre des maîtres nouveaux, et les derniers trouvent moyen d'être plus lâches que le capital et la peur qui les ont mis au monde. — On oppose, dit-on, le général Lamoricière à M. Casimir. Mais peu nous importe le résultat; car nous savons depuis longtemps ce que valent pour la patrie les capitaines et les banquiers du juste-milieu. »

Catastrophe sur le chemin de fer du Nord.
A l'occasion de la catastrophe de Fampoux, l'Académie des sciences de Paris a agité, dans sa dernière séance, la question des garanties que devait offrir la locomotion sur les chemins de fer. Nous ne pouvons mieux faire que de reproduire les graves paroles de M. Ségnier, le savant académicien :

« Un cri d'alarme sera vainement parti de cette enceinte. L'un de vous (M. Piobert) vous aura fait partager ses légitimes terreurs; votre vive sollicitude pour la vie de vos concitoyens vous aura conseillé de rompre avec tous vos usages académiques, et l'inertie de la routine, et la tolérance du laisser-faire, ne se seront point émues! Le 3 juillet fait le triste pendant du 8 mai.

« Le déraillement accompagné d'incendie sur le chemin de Versailles (rive gauche) voit en outre, à sa suite le déraillement suivi de submersion sur le chemin de fer du Nord. Cette lugubre journée a même eu un lendemain!

« Quels fruits a donc portés la cruelle expérience faite au prix de la vie et des souffrances de tant de victimes? L'exemple de deux locomotives fatalement attelées l'une à l'autre sur le chemin de Versailles, sans autre nécessité que la traction d'un convoi disproportionné, a trouvé des imitateurs sur le chemin de fer du Nord.

« A quoi ont servi vos savants enseignements? La science vous a départi le don des tristes prophéties.

« Vainement vous avez proclamé que les dangers croissent dans une effrayante progression avec la masse et la vitesse des convois! Vos avertissements ont été dédaignés, vos conseils dédaignés, vos supplications dédaignées.

« Et ce désormais au prix de tant de sang répandu, de tant de larmes versées que nous devons continuer à payer ces avantages réels, mais trop chèrement achetés, des distances rapidement franchies? Non, l'admirable invention des chemins de fer n'est pas condamnée à rester indéfiniment soumise à des chances de désastres si fréquemment renouvelés, et quoique la statistique vienne froidement nous prouver que les victimes sont encore bien rares, si on les compare au nombre immense de voyageurs heureusement préservés, la nécessité d'apporter un remède efficace à un pareil état de choses se fait impérieusement sentir!

« Si, pour la première fois et sans autre précédent, un hardi novateur venait nous offrir, pour composer une voie de communication rapide, deux bandes de métal jetées sur des viaducs ou sur des remblais sans accident; s'il vous disait: Je ne fixerai pas deux étroits sentiers de fer qui, à certaine distance par un coin de bois dans des supports de fonte, j'établirai mes supports sur des poutrelles ensoleillées dans un gravier mouvant; je n'attacherai mes supports sur mes poutrelles que par de simples chevilles,

me du monde et la plus grande dame de Vienne avec l'empereur de ce temps-là, le bon, l'excellent, le sûr, l'aimable, le beau même, le propre, le gai, l'honnête François I^{er}, l'impératrice allait quelquefois au spectacle, et alors l'empereur n'osait quitter sa loge. Un soir qu'il la vit apparemment bien occupée, il se glissa dans celle où j'allais toujours assis. Son aspect moi nous fimes un peu alarmés de son apparition; mais nous savions qu'il nous aimait tous les deux. Il me demanda quelle était la petite pièce. C'était *Crispin rival de son maître*. Je ne sus comment faire pour le lui dire: l'insista. Je le lui dis, moitié embarrassé et moitié mourant de rire, en balbutiant, ce qui faisait notre position à tous les deux, et je me sauvai au plus vite, laissant à cette jolie et charmante femme le soin de trouver dans sa brillante imagination une explication naturelle de notre embarras et de ma brusque sortie. »

Ce qu'il y a de singulier et ce qui prouve combien il était attrayant, c'est que l'austère Marie-Thérèse lui montrait la même amitié que l'empereur François et lui pardonnait toutes ses fautes.

« J'ai fait attendre des empereurs et des impératrices, mais jamais un soldat n'aime mieux attendre moi-même les troupes que d'arriver trop tard. Un jour que, pour courir après une femme que j'aimais et que j'arrêtais trop longtemps sur les escaliers de la cour, l'impératrice Marie-Thérèse m'attendit plus d'une heure inutilement; elle se fâcha, et me fit dire de venir tous les jours dans son antichambre m'annoncer au chambellan de service qui ne me ferait entrer que lorsque qu'elle m'aurait prouvé que c'était moi qui étais fait pour attendre. Je prenais du papier, de l'encre; j'écrivais dans son antichambre tous les matins, pour ne pas perdre mon temps, jusqu'à ce que le chambellan me dit de revenir un autre jour. Enfin, au bout de deux semaines de cette pénitence publique, et lorsque je croyais avoir la tête lavée, l'impératrice me fit la meilleure mine du monde, et me dit: « Savez-vous que je vous aime pendant notre petite brouillerie? J'entends mal mes intérêts. Vous m'avez fait tuer une compagnie dans la campagne de 1757; vous allez, à celle-ci, me faire tuer un régiment. Ménagez-vous pour mon service, et pour ma pension. »

« M. Henry me dit un jour que l'impératrice lui avait fait des plaintes de ce que je n'allais pas à la messe; je le pria de lui représenter que, si mes parents, moins heureux que les siens, ne leur avaient pas toujours été si fidèles (1), depuis deux cents ans nous serions dispensés d'y aller. Ce n'est pas de quoi la satisfaire. Aussi, le premier jour que j'allai chez elle pour lui faire je ne sais plus quelle recommandation, elle me reprocha mon peu de religion. Je ne pus m'empêcher de lui dire que le peu que

j'en avais était bien tourné, puisqu'on ne pouvait pas me reprocher d'être hypocrite, et que j'étais meilleur chrétien que ceux qui lui disaient que je ne l'étais pas. J'avais le grand jour devant moi et il me faisait mal aux yeux. L'impératrice crut que je pleurais: je n'eus pas la bonne foi de l'en dissuader. Elle me dit: — Vous avez bon cœur, et j'espère encore votre conversion. Restez dans mon cabinet: je ne veux pas qu'on vous voie sortir de chez moi avec l'air malheureux. — Cette fois, je manquai de pleurer de reconnaissance; et cependant je me mis à rire en sortant et à raconter tout ce qui s'était passé. L'impératrice le sut et me le pardonna encore, ainsi que cent autres étourderies dans tous les genres. »

« Du reste, j'ai toujours tout fait de tout mon cœur. Obligé de communier avec l'impératrice Marie-Thérèse, je n'avais pas encore trouvé, à dix heures du soir, un confesseur qui sût le français, car je ne voulais pas avouer mes péchés dans un allemand trop grossier; on me nomme le père Aubri ou Aubré dans la maison où je soupais. Poh m'indiqua la sienne, et j'y cours à onze heures; péroré toute le monde; je me trompe d'escalier; je parais dans l'antichambre d'une jolie femme; on me prend pour un amant; on me chasse; j'ouvri une porte; elle se ferme après moi; je me trouve dans un grenier; on entend du bruit; on monte; on me prend pour un voleur; je me sauve, ou plutôt je me dégage de toutes ces méprises; enfin je trouve l'escalier de mon révérend père, et, bien résolu à faire tout de très-bonne foi, je lui dis: Monsieur, vous avez été Jésuite; vous êtes indulgent sans doute. Ne vous levez pas; me voici à vos genoux. — Je commence ma prière et puis ma confession. Il me prend pour un mystificateur; et, effrayé de mon insolence impie ou de la multiplicité de mes petits crimes, il me met à la porte. »

C'est pendant la guerre de sept ans que le jeune prince parut pour la première fois à la cour de France. Il ne paraît pas avoir été ébloui par la splendeur du théâtre où il devait jouer plus tard un rôle, et parla fort lestement de Louis XV, ainsi que de la favorite d'alors.

« Lorsque je fus envoyé à Versailles porter la nouvelle de la victoire et de la prise de 17,000 Prussiens à Marzen, l'roi me fit vingt questions saugrenues et aux autres aussi: comme, au curé de Saint-Germain, s'il y avait eu beaucoup de morts pendant l'hiver? — Mauvaise année, — répéta-t-il dix fois en portant cette phrase à tous ceux qui étaient à son lever. Il demanda à notre ambassadeur Stahrenberg, le temps qu'il faisait à Vienne et s'il y avait beaucoup de vieillards, et au nonce comment étaient vêtus les papes du pape? Quel fut mon étonnement, lorsqu'après la ronde de révérence qu'on me fit faire chez tous les individus de la famille royale, on me conduisit chez une espèce de seconde reine qui en avait bien plus l'air que la première, qui était une vieille mal élevée. Madame de Pompadour (c'était elle) me fit cent balivernes politico-ministérielles et politico-militaires; elle me fit deux ou trois plans de campagne et puis me dit avec emphase:—

Vous voyez, monsieur, ce que nous faisons pour vous: n'en êtes-vous pas satisfait? — Je vous jure, madame, lui dis-je, que je n'en sais rien. — Elle ajouta: — Nous vendons notre vaiselle pour soutenir votre guerre. — Et puis ne s'avisait-elle pas de me dire: — Je suis mécontente de vos femmes de Prague. — Elle sort mal élevée, reprit-elle; Comment ne font-elles pas mieux leur cour aux meurs de madame la dauphine? — Et n'y avait rien à répondre à une pareille bêtise, et je me retirai. »

« Le roi me donna une bague superbe que je mis en gage le même jour, tant je me moquais de tout dans ce temps-là, et me pressais de vivre, voyant que la guerre était vive et ayant peur de ne pas avoir assez de papiers pour de mourir. Je vendis, en arrivant à Vienne, à l'impératrice une tabatière que le roi m'avait également donnée. Il y avait son portrait entouré de diamants. Je les lui abandonnai avec la boîte; mais je conserva le portrait. Elle en eut de l'humeur, et je lui en donnai davantage en lui faisant dire (car la négociation dura plus d'un an) que j'étais le pape de la dernière victoire: quelques armées avaient remportées. Nous nous vîmes d'être battus à Fontenoy (1760). »

Du reste, notre étourdi profita de la ville de la cour, Paris à Versailles. Dès son arrivée en France, il était tombé dans de très-mauvaises manières, plus excusable des autres. Du Bary, s'étant séparé de sa confidente et de son mari, les honneurs du monde épousèrent où il cherchait déjà une femme qui fut capable de lui planter madame de Pompadour dans le cœur en 1760. Le roi XV. Le jeune prince ne manquait pas de goût, car il était le fils de de madame de Maintenon, belle alors, quoique fort ridicule. Du Bary, qui était de cette passion pour avoir son avis sur une certaine Rose, de l'Opéra, qu'il destinait au roi.

« J'avais vu de beaux plaisirs, de fêtes, de surprises, d'enchantements. Je m'imaginais ce que j'éprouvai lorsque je quittai ce lieu de féerie pour aller à la cour de Baudouin. Je le trouvais dans une grande salle mal éclairée, pendant l'hiver, avec la goutte et deux marles pour roi! Il me dit qu'il était à Paris, il allait toujours au balcon de l'Opéra, que c'était plus noble; — Et moi aussi, lui dis-je, à côté de l'ambassadeur de Naples. C'est fort bien, me répondit-il, je connais la place. — Au lieu de cela, il n'est sorte d'extravagances que je n'allasse faire avec Létorius et d'autres jeunes gens de mon âge, aux trois spectacles, car il y avait encore des spectacles au théâtre. »

« Jeune, extravagant, magnifique, ayant toutes les fantaisies possibles, j'avais fait tout plein de lettres de change à Paris, ne sachant pas ce que c'était, et voulant seulement avoir de l'argent. Elles arrivèrent pendant le même temps que moi chez mon père, que je quittai bien vite pour aller retourner à l'armée. D'ailleurs je n'avais pas le temps de m'arrêter chez lui, il me reçut fort mal, à son ordinaire, et me demanda si je n'avais pas vu, bien étonné de sa magnificence de m'avoir envoyé 50 louis. — Certainement

celles-ci sont lancées à grands coups de marteau dans les extrémités des
poutrelles, au risque presque certain de les fendre; je ne prendrai aucune
précaution pour éviter l'oxydation des chevillettes ou la pourriture des pou-
trilles, pourtant sur cette voie établie d'une façon si peu durable, je pré-
tends faire courir à plus de 80 kilomètres à l'heure de pesantes machines,
dont la direction certaine ne sera garantie que par le parallélisme des es-
sieux, la solidité des roues, et un rebord de jante de quelques centimètres.
« Messieurs, je n'hésite pas à le dire, une telle proposition serait taxée
par vous de folie. Aujourd'hui, pourquoi donc est-ce moi seul que vous
accusez d'exagération? Pourquoi je ne trahis point la vérité; les dangers
que ma fidèle description fait pressentir ne sont point les chimériques
appréhensions d'une imagination frappée; le péril existe, mais déjà il ne
vous effraie plus, la pratique de chaque jour vous a familiarisés avec lui.
Deux catastrophes à jamais regrettables me donnent trop tristement raison
pour que je me croie obligé d'énumérer devant vous les causes si nombreu-
ses qui peuvent, sur les chemins actuels, amener des accidents. Qu'ai-je
besoin de démontrer l'insuffisance trop bien prouvée des moyens employés
pour les prévenir? Vous me dispensez de mettre en parallèle d'un côté la
multiplicité des chances fatales, de l'autre la faillibilité des trois précau-
tions qui constituent à elles seules tout le dispositif de sûreté d'un chemin
de fer. Répétons-les: le parallélisme des essieux, la solidité des roues,
le rebord des jantes; trois moyens douteux qui doivent pourtant suffire à
tous les cas. »
« C'est surtout en s'attaquant à cet abus quotidien des vitesses excessives
sur tous les chemins de fer que M. Séguier a eu mille fois raison. Que de
fois on cherche à rattraper le temps perdu aux stations, ou même les re-
tards que l'on met à partir des embarcadères, à ramener la vitesse moyenne
à sa valeur ordinaire de sept à huit lieues à l'heure, en s'élançant follement
sur la voie avec une vitesse exceptionnelle de vingt ou même trente lieues à
l'heure! C'est dans ces moments-là que les accidents sont terribles, que les
wagons sont brisés, les voyageurs broyés, renversés, brûlés, noyés. Nous le
crovons, c'est à une vitesse exagérée et brusquement ralentie qu'est dû l'ac-
cident de Fampoux. Le trop prudent rapport de M. Frissard le prouve sur-
abondamment. On comprend, en effet, quel désastreux résultat a dû produire
une accélération subite, suivie bientôt d'un prompt ralentissement dans le
mouvement de cette longue file de voitures de masses si inégales, voitures
peu pesamment chargées et intercalées de voitures vides.
« Ces masses, qui ne forment point un système unique, mais autant de
mobiles reliés seulement par des chaînes et animés de forces vives si diffé-
rentes, ont été bousculées les unes sur les autres, comme cela arrive, quand
dans un régiment tous les soldats ne marchent point du même pas, quand
dans une foule quelques étourdis se mettent à courir. Comme l'a dit M. Mo-
rin; si qu'il y a de plus urgent à faire, c'est de munir chaque convoi d'un
mécanisme chargé d'indiquer la vitesse maximum (et il y a de ces appa-
reils); ce mécanisme serait mis à l'abri d'une main mal intentionnée par
une porte solidement fermée, une amende considérable serait infligée au
mécanicien chaque fois qu'il dépasserait la vitesse légalement prescrite.
Alors les accidents lamentables que nous déplorons n'arriveraient point. Et
qu'on ne vienne pas nous dire. Dix lieues à l'heure, ce n'est pas assez! Il
faut courir vingt lieues, trente lieues à l'heure; les chemins de fer sont
faits pour cela! Non, les chemins de fer ne sont pas faits pour cela; la science
n'a pas encore réalisé assez de progrès, la mécanique n'a pas encore les
moyens de combler vos espérances homicides!
« Voyez donc: il y a vingt ans, vous trouviez magnifique de faire quatre
lieues à l'heure, et aujourd'hui vous ne voulez plus vous contenter de dix
lieues. Mais si vous voulez des progrès si rapides, encouragez vos inven-
teurs; ne les repoussez point comme vous faites aujourd'hui; donnez-leur
seulement un peu de cet argent que les agitateurs enfouissent dans leurs
poches, et des moyens de locomotion comme ceux que vous désirez seront
bientôt trouvés.
« Le public n'est pas comme M. Thénard: « Indiquez-moi, a dit ce savant
ingénieur, une entreprise de chemin de fer qui promette à ses voyageurs
une vitesse de vingt lieues à l'heure, et je déclare que, de ma vie, je ne
consentirai à monter dans ses voitures. »
L'accident arrivé sur le chemin de fer du Nord a causé une
émotion si profonde et si générale, que de toutes parts il nous ar-
rive des lettres où l'auteur expose son opinion sur les moyens de
prévenir le retour de pareils sinistres. Quand ces lettres ne de-
vraient avoir pour effet que de donner à la réflexion un aliment,
un stimulant, nous considérerions encore comme un devoir de ne
pas les repousser dédaigneusement, c'est pourquoi nous insé-
rons les deux lettres qui suivent:
« Monsieur,
« Il y a peu de jours, une conversation avec un Anglais (que je n'ai
pas l'honneur de connaître), au sujet du sinistre du chemin de fer du Nord. Il
m'a dit qu'en Angleterre on a eu longtemps à déplorer des accidents de che-
min de fer plus ou moins graves, jusqu'à ce qu'enfin on n'a plus compris dans
les convois des wagons vides. En effet, le wagon vide ne repose jamais aussi
solidement sur les rails que le wagon chargé, et par suite de la grande vitesse,
il est souvent imprimé au premier un mouvement de droite et de gauche qui,

dans des cas donnés, peut réagir d'une manière funeste sur la marche de tout
le convoi.
« Inutile, monsieur, de vous dire que je n'entends nullement appliquer cet
effet à la cause du sinistre arrivé au chemin de fer en question; mais il serait
peut-être convenable d'appeler également sur ce point l'attention de toutes
les directions de chemins de fer en France. »
« Monsieur,
«.... Ces accidents sont causés par les soubresauts: ils sont fréquents dans
les courbes dont on a trop desserré les rayons; ils sont inévitables lorsque l'on
tolère des convois de 28 à 30 wagons, qui par leur longueur trop développée,
se trouvent avoir en tête à gravir une rampe quoique d'une faible inclinaison,
ou à franchir un obstacle occasionné par la dilatacion des fers des rails ou par la
présence des matériaux ou du sable qui en couvrent les rainures; alors la tête du
convoi est ralentie, tandis que sa queue, par le niveau du terrain, qui ne pré-
sente pas d'obstacle, continue de se mouvoir avec sa vitesse acquise. Il en
résulte que le milieu du convoi se trouve comprimé et poussé en dehors de ses
rails.
« La rapidité d'un pareil convoi de 28 voitures remorquées par deux loco-
motives à 6 atmosphères produit, à raison de sa longueur développée, un fouet
dont l'effet est incommensurable.
« Ces contre-coups, ces fouets sont tellement violents, qu'ils brisent les bas-
ses d'atelage qui attachent les wagons aux locomotives.
« Les conducteurs serre-frein ne peuvent avoir la puissance d'arrêter un pa-
reil convoi au premier signal.
« Il est bien à regretter que ce convoi de 28 wagons qui se dirigeait vers
Arras, ait été remorqué par deux locomotives à la suite l'une de l'autre, tandis
que la prudence commandait d'espacer ces locomotives à une demi-heure de
distance, nous n'aurions pas à déplorer ce désastre.
« La rupture d'un double coussinet, l'enfoncement d'un rail dans le sol sont
dus au passage d'un convoi si étendu et d'une vitesse acquise par deux loco-
motives de 6 atmosphères et qui se suivaient; elles ont produit un contre-
coup, un saut qui ont précipité simultanément 13 voitures sur les 28 du con-
voi, de la chaussée qui portait les rails, dans le marais de Rœux.
« Il est facile de concevoir que si les deux locomotives jugées nécessaires
pour remorquer un convoi de 28 voitures eussent été espacées à une demi-
heure de distance, en n'ayant chacune à remorquer qu'un train de 14 voitu-
res, cette funeste catastrophe ne fût pas arrivée; la seconde locomotive se fût
arrêtée au premier signal de la première, ce qui eût été d'autant plus facile
qu'on a reconnu que le chemin était en bon état et étranger à la catastrophe du 8 juillet.
« Je pense que l'autorité supérieure, aujourd'hui éclairée par cette fatale
expérience, s'empressera de prescrire à toutes les compagnies des chemins de
fer les mesures qui doivent en prévenir le retour. Les voici:
1° De n'employer qu'une locomotive à deux atmosphères pour un convoi de
six voitures pour les voyageurs, et d'un fourgon de bagages;
2° De n'employer leurs locomotives à six atmosphères qu'au transport des
marchandises et des bestiaux;
3° De prescrire que chaque locomotive ne pourra partir de l'embarcadère
qu'à une demi-heure de distance, afin d'éviter les rencontres, etc.
4° De prescrire au conducteur, sur mécanicien de consulter son thermomètre-
régulateur pour éviter que, par un chauffage trop fort, on ne cherche à ob-
tenir une vitesse plus grande que celle prescrite par les règlements pour parcou-
rir, en temps donné, un nombre fixe de kilomètres.
« Depuis l'observation sévère de ces règlements, on n'a pas éprouvé les acci-
dents provenant de l'explosion des locomotives. »
Affaires de Suisse.
Berne, 16 juillet.
La diète helvétique siège depuis dix jours, et l'on a cru aper-
cevoir dans le ton de modération qui a régné dans les premiers
débat des dispositions moins hostiles que tout ne semblait d'a-
vance le faire craindre. Le discours d'ouverture du président
n'a point paru, contre l'attente générale, trop empreint de ra-
dicalisme. Il est vrai que celui de son prédécesseur à la session
dernière, paraissait aussi dicté par un esprit conciliant, et fut
promptement démenti par des actes fort peu d'accord avec cette
profession de foi officielle.
Les grandes questions qui agitent la Suisse ont à peine encore
été entamées; à leur défaut, la diète a eu à s'occuper d'objets
d'un intérêt secondaire, dont quelques-uns ont été contés à fond.
Ainsi, l'on a écarté à la presque unanimité la demande du can-
ton de Bâle-Campagne, qui est voulu être dispensé de subir
cette année une inspection militaire, alléguant naïvement, comme
cause d'exemption, la perte de son matériel de guerre, pris
ou détruit lors de l'attaque de Lucerne par ses corps-francs, en
mars et avril 1845; et la somme énorme qu'il avait dû payer.
Cet aveu, qui n'a d'ailleurs rien pu apprendre à personne, a
été mal accueilli même du côté radical de l'assemblée. La répu-
tation liestalloise s'est compromise en pure perte, elle et son gou-
vernement.
On a également repoussé la proposition du canton du Tessin
de faire fortifier aux frais de la confédération la ville tessinoise
de Bellinzona. L'inutilité d'une pareille dépense est générale-
ment reconnue; mais le gouvernement du Tessin avait proba-
blement moins en vue, en la conseillant, la défense des Alpes
suisses en cas de guerre avec l'Autriche, que l'avantage de se
faire des créatures, en procurant du travail et de l'argent à un
nombre considérable d'ouvriers.
La diète n'a pas consenti à ajourner la tenue du camp fédé-
ral de Thoune, malgré le danger presque inévitable de colli-
sions entre les troupes bernoises et celles de l'union catholique
qui y seront réunies. Le bataillon lucernois d'infanterie désigné
pour le camp de Thoune avait fourni un grand nombre de vo-
lontaires aux corps-francs, pour l'expédition contre le canton
de Lucerne, et va se trouver en présence des milices dont il a
essuyé le feu.
Sans avoir pris jusqu'à présent des dispositions ostensibles
de défense, les cantons de l'alliance catholique se sont mis en
mesure de résister à une surprise, fermement résolus d'ailleurs
à ne pas rompre leurs rangs, quelle que soit à cet égard la déci-
sion de la diète.
Notre constituante bernoise avait décidé d'exclure de toute
fonction publique tout homme ayant été l'élève des jésuites.
Cette décision a dû être abandonnée dès la séance suivante, sur
les représentations unanimes des députés du Jura, qui sont par-
venus à faire comprendre à ce qu'une loi pareille aurait d'inquisi-
torial, de tyrannique et d'absurde. Dans la même séance, la ma-
jorité politique donnant le droit d'éligibilité, a été fixée à l'âge
de vingt ans, une année avant l'époque où un jeune homme est
jugé capable d'administrer ses propres affaires, et devient civi-
lement majeur d'après nos lois.

« L'orateur, après l'exorde, exposa le plan de son discours, qui embrassait
l'univers entier. Il débuta par la France, et parla, en fort bons termes, des
commotions qu'elle avait subies, déplora les scandales de l'église française
de l'abbé Chatel, les erreurs de M. de Lamennais; et parla de l'appui qu'a-
près tant de secousses, le pape avait trouvé dans les sentiments religieux du
pays, dans les vertus et la piété du roi.
« Mais de là, l'orateur passa à la Prusse, et à la persécution de l'arche-
vêque de Cologne; et, en présence du ministre de Prusse, il dit que le der-
nier roi avait été puni par Dieu; il termina néanmoins par un éloge du roi
actuel.
« Vint le tour de la Russie. L'orateur commença par donner à l'empereur
le nom de Tamerlan moderne, stigmatisa avec la plus grande énergie la
persécution des catholiques et des Polonais; puis, arrivant à l'entrevue ré-
cente du despote du Nord et du pape, il appela Grégoire XVI un nouveau
saint Léon arrétant dans ses desseins néfastes le nouvel Attila; tout cela en
présence du ministre russe.
« L'Espagne, le Portugal, l'Angleterre furent assez ménagés. Ce qu'il y
eut de particulier, c'est que pas un mot ne fut dit sur l'Autriche. La Prusse
et la Russie eurent tous les honneurs de la censure. On dit que les minist-
res de ces deux puissances ont demandé des explications du nonce, et que
monsieur Garibaldi les a assurés qu'il n'avait eu aucune connaissance du
discours. Mais toujours est-il que cette sévère sortie, faite par un homme
d'un rang si élevé dans l'église, a causé ici une très grande sensation.
On écrit de Paris au journal *El Catolico*, d'après une lettre de
Rome, en date du 18 juin, que M. Castillo, appuyé par M. Rossi,
voulut se présenter devant le sacré collège pour faire un com-
pliment de condoléance à l'occasion de la mort du pontife dé-
funt, comme le font tous les ambassadeurs étrangers. Il fondait
ses présentations sur ce que ses lettres de créance avaient été re-
connues, et qu'il serait fort étrange que la nation la plus catho-
lique n'eût pas un interprète de sa pieuse douleur auprès du
sacré collège, dans de si tristes circonstances. Mais monseigneur
Cerboli Bussi, secrétaire du conclave, lui répondit par écrit que
le sacré collège n'avait pas besoin d'un interprète des senti-
ments de piété de la nation espagnole, car il en est très-con-
vaincu; mais qu'il n'était pas aussi satisfait des intentions du
gouvernement, qui ne doit attribuer qu'à lui-même la cause de
l'absence de son mandataire devant le sacré collège.

VARIÉTÉS.

UN DRAME JUDICIAIRE EN ALGÉRIE.

Dans les premières années de la conquête, Eugène de B...,
élève de Saint-Cyr, fut débarqué par une frégate à vapeur de
l'état sur la plage de Mers-el-Kehir. Ce jeune homme était ac-
compagné d'un vieux domestique, et venait pour la seconde fois
passer en Afrique le congé qu'il avait obtenu du général com-
mandant l'école. Le désir d'embrasser son frère aîné, capitaine
au 2 escadron de spahis, en garnison à Misserghin, l'avait déter-
miné à ce voyage; il y avait été en outre entraîné par le sou-
venir des ardues chasses aux sangliers qu'il avait faites à une
autre époque dans les marais de l'Arrach.
Le capitaine de spahis se trouvait en campagne, lors de l'arri-
vée de son frère, avec le commandant supérieur de la province.
L'élève de Saint-Cyr se serait donc ennuagé souverainement
dans une ville qui n'a pour lieux de réunion que de silencieux
cafés maures et de bruyants cabarets européens, s'il n'avait eu
la ressource d'aller chasser la perdrix et le héron blanc dans
les montagnes giboyeuses dont Oran est si pittoresquement
environnée.
La guerre était alors en pleine activité; les assassinats isolés
se multipliaient; tout convoi qui partait pour Brideah ou pour
Mazagan, sans avoir cinq ou six cents hommes d'escorte, était
inévitablement saisi, détruit; les Arabes faisaient
bondir et de têtes humaines. Malgré cet état de choses, qui
nécessitait d'excessives précautions, Eugène de B..., plein de
confiance dans la sûreté de son coup d'œil et le secours d'un ex-
cellent fusil double à percussion, avait repoussé les prudents avis
de son domestique. Il partait chaque matin, revenait le soir chargé
de gibier, se plaignait ironiquement de ne rencontrer en Algé-
rie que des voleurs chimériques et des assassins fabuleux. Un
jour, cependant, l'imprudent jeune homme ne reparut pas. Son
domestique se mit aussitôt à sa recherche; escorté de trois chas-
seurs d'Afrique, il battit la montagne du Raminda, et remarqua
des traces de pas sur la poussière crayeuse du sol: il ne douta
point, à leur extrême petitesse, qu'elles n'eussent été produites
par les bottes de son jeune maître. Ces marques, visibles depuis
la crête du mont, se continuaient sur le versant occidental, et,
chose digne d'attention, elles étaient suivies à courte distance
par d'autres empreintes plus larges, plus profondes, accusant
dans leur contour ferme et arrêté les formes caractéristiques
d'un pied nu. D'après les habitudes connues des indigènes, cet
indice trahissait un Arabe.
Le point que les soldats et le domestique venaient d'atteindre
présente un escarpement d'autant plus périlleux, que les fou-
gères et les précipices dont il est sillonné, se trouvent cachés
sous des bouquets de hautes herbes et de cactus à larges feuilles.
Une masse énorme de rochers, insensiblement détachée
faite de la montagne par les pluies de l'hiver et la succession des
années, se dresse à mi-côte de cet escarpement, et suspen-
dans l'espace par un miracle d'équilibre, semble ne plus
tendre qu'un souffle de l'orage pour être emportée. Ce lieu,
refuge habituel des renards et des mangoustes, offre les condi-
tions les plus favorables pour la perpétration d'un meurtre.
C'est là que les chasseurs d'Afrique, guidés par l'expérience
d'une guerre où se reproduisent les procédés militaires de gué-
rilleros et toutes les ruses du guerrier indien, découvrirent le
cadavre d'Eugène de B..., à demi-enseveli dans un linéal de
bruyères et d'ajoncs.
L'infortuné jeune homme était entièrement nu, à l'exception
d'une chaussette que, soit oublié, soit dérobée, l'assassin avait
laissée à l'un des pieds de sa victime. La nuance de ses cheveux
blonds avait complètement disparu sous la teinte noireâtre du
sang coagulé. Une large plaie béante au dessous de l'épaule
pouvait faire supposer que Eugène de B... avait été frappé à
l'improviste. L'arme à double tranchant qui avait servi au
crime ayant percé le cœur d'outre en outre, la mort avait dû
être instantanée; mais le meurtrier, par un raffinement de féro-
cité, avait tailladé le visage du Français avec son khandjar, et
fait subir à son corps d'abominables mutilations.

(La suite à demain.)
Celle petite vérole lui avait été communiquée par le prince Auguste
de Saxe-Cobourg (célèbre par l'amitié de Mirabeau), qui avait la fureur de l'em-
passer pour voir si elle était contagieuse.

Nouvelles d'Italie.

Naples, 7 juillet.
« Les honneurs rendus ici à la mémoire du dernier pape ont été mar-
qués par un incident dont on s'occupe beaucoup. Le soin de prononcer
l'oraison funèbre avait été confié à Monsieur Luca, évêque d'Aversa, pré-
lat qui jouit d'une grande réputation de talent, et qui passe pour une des
lumières de l'église napolitaine. Le nonce l'avait prévenu que le corps
diplomatique assisterait à la cérémonie, et lui avait recommandé surtout
d'éviter tout ce qui pourrait blesser quelque susceptibilité; mais, retenu
au lit par une indisposition, il n'avait point pris communication de son dis-
cours.

« Les honneurs rendus ici à la mémoire du dernier pape ont été mar-
qués par un incident dont on s'occupe beaucoup. Le soin de prononcer
l'oraison funèbre avait été confié à Monsieur Luca, évêque d'Aversa, pré-
lat qui jouit d'une grande réputation de talent, et qui passe pour une des
lumières de l'église napolitaine. Le nonce l'avait prévenu que le corps
diplomatique assisterait à la cérémonie, et lui avait recommandé surtout
d'éviter tout ce qui pourrait blesser quelque susceptibilité; mais, retenu
au lit par une indisposition, il n'avait point pris communication de son dis-
cours.

A cette vue, le domestique s'arrêta glacé d'horreur; quant aux trois chasseurs, ils ne laissèrent voir ni crainte ni surprise, relevèrent tranquillement le cadavre, et au moyen d'une espèce de brancard formé de branches de figuier entre-croisées, ils le rapportèrent à Oran.

L'autorité militaire commença par donner avis du meurtre aux cheiks des tribus voisines, en leur enjoignant de livrer sans délai l'assassin, sous peine d'être rendus passibles du châtement; elle fit en outre disposer plusieurs embuscades dans la montagne, afin de surprendre l'auteur ou les auteurs de ce guet-apens, dans le cas où ils chercheraient un refuge momentané dans les nombreuses grottes qu'elle renferme. Cette mesure, secrètement exécutée, eut un plein succès. Le lendemain, au point du jour, un soldat aperçut deux bergers arabes qui, debout sur l'escarpement où s'était accompli le meurtre, se livraient à une pantomime expressive, à une conversation animée. Leur apparition inopinée sur le théâtre du crime, leur allure suspecte et leurs paroles mystérieuses devaient exciter naturellement des soupçons. Les soldats, contournant sans bruit la montagne, renfermèrent les deux pères dans un cercle invisible, qu'ils rétrécirent par degrés; puis, se démasquant tout-à-coup, ils s'élançèrent, le fusil à la main, sur les Arabes, qui, voyant toute issue fermée, toute fuite et toute résistance impossible, se laissèrent prendre et garrotter.

Malgré l'absence du commandant supérieur et des principales autorités, un conseil de guerre n'en fut pas moins immédiatement convoqué; et comme on n'avait pas sous la main de drogman arabe, un brigadier de spahis qui passait pour entendre et parler facilement la langue du pays, fut adjoint au conseil en qualité d'interprète. On s'attendait à voir les accusés calmes et graves, suivant l'usage caractéristique de ce peuple, qui sait extérieurement réprimer ses émotions les plus vives et ses plus énergiques passions; mais, à l'étonnement général, les prévenus se montrèrent prodigues de gestes et de paroles: un frémissement nerveux agitait leur face bronzée, et sous leur large prunelle noire étincelait un regard plein de ressentiment.

Le brigadier de spahis, qui avait prêté une attention ironique aux explications violentes et passionnées des Arabes, les traduisit en quelques mots au conseil, affirmant que les deux prévenus venaient de faire le complet aveu de leur crime. L'arrêt de mort fut, en conséquence, prononcé; et, comme il importait à la sécurité de la province, dans le moment critique que subissait la domination française, de frapper puissamment l'imagination des indigènes; que d'ailleurs les particularités odieuses de l'assassinat justifiaient suffisamment les mesures d'extrême rigueur, les bergers arabes furent condamnés à avoir la tête tranchée. Selon une disposition, aujourd'hui répudiée, mais qui reçut dans les premiers temps de la conquête une fréquente application, un maréchal-des-logis dut remplir l'office de bourreau.

L'exécution eut lieu dans la plaine, non loin des ruines de l'ancienne mosquée qui s'élève au sud de la ville, dans la direction de la Sebba (1). Tous les habitants d'Oran, Français, Espagnols, Maures, juifs, nègres, Turcs et Colonglis se pressaient avidement autour de l'enceinte, dont les abords étaient protégés par des détachements de diverses armes. On sait avec quelle promptitude et quelle fermeté les condamnés arabes vont à la mort. Là encore, l'idée religieuse enfante journellement des héros, sinon des martyrs. Le premier qui se présenta marcha vers le billot d'un pas sûr et ferme, fit une courte et fervente prière mentale, puis posa la tête sur la poutre sans hésiter, sans pâlir: l'éclair de l'acier brilla; le sang jaillit; l'exécuteur avait parfaitement rempli son terrible office. Mais la seconde phase de l'exécution devait être plus dramatique et plus lugubre. Soit que le sang qui lui était couvert causât au sous-officier une répulsion invincible; soit que le yatagan dont il venait de se saisir manquant de qualités ordinaires à ces sortes d'armes, le coup qu'il frappa, cette fois, fit au cou du second condamné une entaille plus effrayante que profonde. L'Arabe bondit, se leva droit par un effort convulsif, les yeux hagards. La face bouleversée, l'écume aux lèvres, en criant: «O roumi! roumi!» Plusieurs gendarmes durent alors se précipiter vers ce malheureux, le saisir tout saignant, le traîner jusqu'au billot fatal, et le contraindre à incliner de nouveau la tête; mais pour la seconde fois le cœur manqua au bourreau novice, et le yatagan élargit l'affreuse blessure sans la rendre instantanément mortelle. Un cri horrible, sans nom, un râle d'agonie sortit en sifflant des lèvres contractées et déjà bleues de l'Arabe.

La foule était frémissante: les soldats eux-mêmes, bien qu'endurcis par l'habitude du péril et le mépris de la douleur, se montraient pâles et consternés.

Seul, un Berber (2) d'une taille colossale, aux jambes nues, à la figure rude et sauvage, le corps emprisonné dans une chemise de laine à manches courtes, la tête ceinte d'un burnous de

couleur noire (3) avait été le témoin impassible de cette exécution. Une expression sardonique faisait mouvoir ses grosses lèvres, et lorsque tout fut fini, il laissa involontairement échapper ces mots dans le dialecte des montagnes, appelé *kaybalia*: «Les chiens! ils tuent deux innocents et les tuent mal!»

Le hasard voulut qu'un juif indigène entendit les paroles du Berber, qu'il en comprit le sens, et les rapporta à l'autorité française. Celle-ci fit tout de suite procéder à l'arrestation du montagnard, et, par une précaution malheureusement trop tardive, eut recours pour cette fois à l'assistance de l'interprète assermenté.

Le Berber s'était laissé prendre sans résistance, mais non sans protestation: il accusa le juif d'avoir imaginé cette dénonciation dans l'unique but de s'attirer une récompense. Celui-ci eut l'idée de faire enlever au Berber son haik et son burnous; une teinte marquée de pâleur perça sous l'épiderme cuivré de cet homme. Ses vêtements furent examinés avec soin, et l'on finit par découvrir, enfoncée horizontalement dans l'épais tissu du haik, une épingle d'or à tête de corail, qui fut reconnue par le domestique d'Eugène de B... pour avoir appartenu à son infortuné maître. D'abord, le Berber prétendit avoir trouvé l'épingle dans la montagne; mais, pressé de questions, enveloppé dans un inextricable réseau de contradictions, il cessa de se défendre, reprit sa nature sauvage, sa haine cynique, et, avouant tout, racenta, en souriant cruellement à ce souvenir, comment, après avoir aperçu le jeune roumi dans le Ramisa, il l'avait attiré par des gestes d'amitié et ce mot trompeur: *Samis! Samis!* Profitant d'un instant favorable, il l'avait ensuite frappé entre les épaules avec son khandjar: Eugène de B... était tombé lentement la face contre terre. Alors le Berber s'était accroupi sur l'Européen, et, avec la férocité voluptueuse du tigre, s'était amusé à mutiler son cadavre, qu'il avait recouvert, avant de s'éloigner, d'ajoncs et de feuilles de cactus.

Cette découverte inattendue et pour ainsi dire providentielle ne permettait pas de douter que les Arabes, prévenus de ce crime, eussent été mis à mort, bien qu'innocents. On se rendit compte alors des dénégations opiniâtres et de l'attitude indignée de ces pauvres gens. Le brigadier de spahis, auquel on avait, avec une si grande facilité, confié pour un moment la charge d'interprète, avoua d'ailleurs sans hésitation qu'il n'avait pu saisir une seule parole des deux bergers: «Mais qu'importe? ajouta-t-il, c'est toujours deux Arabes de moins.»

Chacun sait quelle implacable cruauté ont déployée les Kabyles dans leur guerre de partisans contre les Français: un Berber, exécuté à Alger, en 1838, fut surpris sur le cadavre d'un infortuné colon, qu'il avait assassiné près de la grande route de Dely-Ibrahim à Donera, lui sortant les entrailles, et les examinant avec attention. Mais, ce qu'on aura peine à croire, c'est que des Arabes, convaincus de meurtre, aient été abandonnés par des chefs français à la discrétion des soldats, attachés, vivant encore, à des poteaux dressés en dehors des tentes, le nez pressé entre les branches de l'étau de bois militairement appelé *drogue*. Nous tenons d'un ancien spahis, dont on a parlé avec éclat, qu'incapable de s'associer à ces vengeances monstrueuses, déchiré par le râle sourd du patient, il est allé fortivement une nuit percer le malheureux de son sabre, terminant, par un acte de terrible charité, une épouvantable agonie!

Le véritable meurtrier d'Eugène de B... fut décapité au même lieu où avaient si misérablement péri les deux pères. Sa tête, attachée à un pieu, resta publiquement exposée durant trois jours devant les ruines de l'ancienne mosquée. Quant aux restes d'Eugène de B..., ils furent, sur la demande d'une mère désolée, religieusement transportés en France. Une tombe du cimetière de l'Est a recueilli ces tristes dépouilles.

B. G.

Theâtre-Royal-Français.

Jeu di, 23 juillet, représentation n° 16.

LA PREMIÈRE REPRÉSENTATION DE LA REPRISE

Le Guitarrero,

Opéra-comique en 3 actes, paroles de M. Scribe, musique de M. F. Halévy.

UNE POSITION DÉLICATE.

Comédie-vaudeville en un acte, par MM. Léonce et De Bernard.

On commencera à SEPT heures.

ANNONCES.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

Le Bureau de M. A. M. POLAK, banquier, est transféré, à partir du 20 de ce mois, de la rue dite *Korte Houstraat*, sur la place dite *Buitenhof*, lett. K. n° 85.

Effets et fonds publics; change de monnaies étrangères.

Une Personne, de l'âge de vingt-quatre ans, de la religion réformée, désire reprendre un engagement en qualité de gouvernante d'une ou de deux jeunes demoiselles dans une famille respectable. Elle enseigne les langues Française, Anglaise et Allemande; les éléments de l'Histoire, de la Géographie et du Calcul, ainsi que toutes sortes d'ouvrages de mains. Elle est même de produire les témoignages les plus honorables que l'on puisse désirer sur son compte.

A LOUER

pour être occupé immédiatement,

Le bel établissement **TIVOLI**, comprenant une vaste Salle pour **Bals, Fêtes, Expositions**, etc.; au premier, un appartement composé de plusieurs belles pièces, Salons, Cuisine, Grenier, etc. (Loyer jusqu'au 1^{er} Mai 1847); plus, une fort jolie **Salle de Spectacle**, ayant un rang de Loges, décorée avec goût, et correspondant par trois arceaux à la Grande Salle de Bal; spacieux et beau Jardin, Maison de Maître attenante à la salle; le tout convenablement meublé.

S'adresser par lettres affranchies, au Sr ROSIER FAASSEN, le propriétaire, demeurant à côté de la **Salle Tivoli, Frederikstraat**, à La Haye.

NAVIGATION DES PYROSCAPHES

ENTRE

Amsterdam et Hambourg.

Le service se fait par les deux grands bateaux *Willelm de Eer* et *Beurs van Amsterdam*.

DEPARTS:

d'Amsterdam, le 5, 10, 15, 20, 25 et 30 } de chaque mois.
de Hambourg, le 5, 10, 15, 20, 25 et 30 }

Cours des Fonds Publics.

Bourse d'Amsterdam du 21 Juillet.

	Int.	20 juill.	OUVERT.	FERMÉ.
Dette active	2	60 1/2	60 1/2	60 1/2
Dito dito	3	72 1/2	72 1/2	72 1/2
Dito en liquidation	3	—	—	—
Dito dito	4	—	95 1/2	—
Dito des Index	4	—	94 1/2	—
Syndicat	3	—	89 1/2	—
Dito	3	—	—	—
Société de Commerce	4	173	172 1/2	174 1/2
Act. du fac de Harlem	5	—	—	—
Chemin de fer du Rhin	4	114 1/2	114 1/2	—
Act. du Chemin de fer Hollan.	—	—	—	—
Oblig. Hope & C. 1798 & 1816	—	—	106 1/2	—
Dito dito 1828 & 1829	—	—	105 1/2	—
Inscript. au Grand Livre	6	—	—	—
Russie	—	—	—	—
Certificats au dit	6	—	—	—
Dito inscriptions 1831 & 1833	5	—	96 1/2	—
Emprunt de 1840	4	—	90 1/2	—
Id. chez Stieglitz et Comp.	5	—	89 1/2	—
Passive	—	—	—	—
Dette différée à Paris	—	—	—	—
Espagne	—	—	—	—
Ardoins	5	—	19 1/2	—
Dito	5	—	37 1/2	—
Dito	5	—	32 1/2	—
Autriche	—	—	—	—
Dito métalliques	—	—	—	—
Dito dito	2	—	—	—
France	—	—	—	—
Incriptions au Grand-Livre	3	—	—	—
Pologne	—	—	—	—
Actions 1836	—	—	—	—
Brésil	—	—	—	—
Emprunt à Londres 1839	—	—	—	—
Id. id. 1845	—	—	—	—
Portugal	—	—	—	—
Obligations à Londres	3	—	—	—

Bourse de Paris du 20 Juillet.

	Int.	19 juill.	OUVERT.	FERMÉ.
France	—	—	121 65	—
Cinq pour cent	—	—	83 10	—
Trois pour cent	—	—	32 1/2	—
Emprunt Ardoins	—	—	—	—
Espagne	—	—	—	—
Anc. différée	—	—	—	—
Nouv. dito	—	—	—	—
Passive	—	—	—	—
Naples	—	—	100 50	—
Certificates Falconet	—	—	—	—
Pays-Bas	—	—	—	—
Dette active	2 1/2	—	—	—
Dette active	5	—	—	—
Belgique	—	—	—	—
Dito	3	—	—	—
Banque belge	—	925	925 50	—
États-Unis	—	—	—	—
Obligations de la Banque	—	—	—	—

Bourse d'Anvers du 21 Juillet.

Métalliques, 5% ». — Naples, 5% ». — Ard., 5% 10 ». — Dette différée ancienne, ». — Passive 5% ». — Lots de Hesse 6 1/2 ». — Cours après la Bourse (2 1/2 heures). Ardoins sans variation.

PÉRIODE D'ÉTÉ

CHEMINS DE FER HOLLANDAIS ET BIÉMAN.

Heures de départ et d'arrivée de La Haye à Arnhem par Amsterdam et Utrecht.

Départ DE LA HAYE.		Départ DE HAREN.		Arrivée A AMSTERD.		Départ D'AMSTERD.		Départ D'UTRECHT.		Arrivée A LA HAYE.	
h.	m.	h.	m.	h.	m.	h.	m.	h.	m.	h.	m.
7	—	8	33	9	3	6	40	7	50	—	—
9	45	11	17	11	47	10	10	11	26	—	—
12	45	2	3	2	30	4	35	5	45	—	—
4	15	5	46	6	16	8	—	9	—	—	—
7	45	9	17	9	47	—	—	—	—	—	—

Heures de départ et d'arrivée d'Arnhem à La Haye par Utrecht et Amsterdam.

Départ D'ARNHEM.		Départ D'UTRECHT.		Arrivée A AMSTERD.		Départ D'AMSTERD.		Départ D'UTRECHT.		Arrivée A LA HAYE.	
h.	m.	h.	m.	h.	m.	h.	m.	h.	m.	h.	m.
6	10	7	50	9	00	7	15	7	50	—	—
11	15	12	55	2	05	10	—	10	35	—	—
4	5	5	45	6	55	—	—	1	30	—	—
7	30	9	10	10	20	—	—	5	5	—	—
—	—	—	—	—	—	8	—	8	35	—	—

LA HAYE, chez Léopold Lohenberg, Lagen. Dépôt général à Amsterdam chez M. SCHOONEBAARD, Beurs teeg; et à Rotterdam, chez S. VAN REYN SNOECK, Beurs teeg.

PHARMACIE HYGIÉNIQUE, rue J.-J. Rousseau, 21, à Paris.

Pour faire pousser les Cheveux

POMMADE PERKINS.

Ce nouveau cosmétique est d'une odeur délicieuse; les femmes s'en servent pour entretenir la beauté et la souplesse de leur chevelure, ainsi que pour l'empêcher de tomber après leurs couches, ou afin qu'elle ne blanchisse trop tôt. Les jeunes gens l'emploient avec le plus grand succès pour la crue des favoris et de la barbe.

Prix: 2 fr.

Pour embellir le teint et blanchir la peau,

COLD CREAM WILSON.

Ce cosmétique onctueux, d'une odeur suave et délicieuse, blanchit la peau et enlève les altérations de l'épiderme, telles que boutons, éphélides, taches de rousseur, rougeurs de la figure, efflorescences, dartres farineuses, etc.

Prix: 2 fr.

Pour la toilette et pour les mouchoirs.

EAU DES PRINCES.

Cette eau du docteur Barclay, d'un parfum doux et suave, remplace avec avantage les eaux de Cologne, extraits de Lavande et les vinaigres aromatiques. L'Eau des Princes blanchit la peau, enlève les démangeaisons, guérit les boutons et les dartres farineuses occasionnées par le grand air ou le feu du rasoir. Un quart de flacon parfume un bain, à la mode des Orientaux.

Prix: 2 fr.

SAVON THOMPSON

pour blanchir les mains et entretenir la souplesse de l'épiderme.

1 fr. le pain sans angle. — Crème Thompson, en pot, 2 fr. — Trois carrés Windsor, 1 fr. 50 c.